

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BOUSSARD & GAVAUDAN EQUITY QUANTITATIVE TRADING, UN COMPARTIMENT DE BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV I-CLASS LU1322516227, EUR BOUSSARD & GAVAUDAN GESTION, SAS (« BGG »)

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Compartiment consiste à générer une croissance du capital sur le long terme en investissant dans des valeurs mobilières diversifiées ou dans des instruments financiers dérivés, tels que décrits dans la stratégie d'investissement.

Le Compartiment est géré activement (l'équipe de gestion compose le portefeuille de manière discrétionnaire) et n'est géré en référence à aucun indice.

Le Compartiment cherchera à atteindre cet objectif en ayant recours à des expositions longues principalement en titres de capital ou titres donnant accès au capital de sociétés domiciliées en Europe, ou y exerçant la majeure partie de leur activité économique.

À titre accessoire, le Compartiment pourra en outre prendre des expositions longues portant sur :

- des titres de capital de sociétés domiciliées en dehors d'Europe, ou y exerçant la majeure partie de leur activité économique ; et

Tout revenu produit par le Compartiment sera réinvesti (« actions de capitalisation »).

Les ordres de souscription et de rachat sont traités de façon centralisée chaque jour avant 10 h 00 (heure du Luxembourg) (à l'exception de certains jours, tel qu'il est mentionné dans le prospectus).

Les opérations effectuées par le compartiment peuvent donner lieu à une rotation régulière du portefeuille. Des frais supplémentaires sont facturés par le dépositaire au titre de frais de transaction. La Société de gestion ne facture pas de frais de transaction.

- des titres de créance dont la maturité, la devise et la notation de crédit (y compris les titres dont la note est inférieure à « investment grade ») pourront varier.

Le Compartiment pourra également prendre des positions courtes en utilisant des instruments dérivés cotés en bourse ou échangés de gré à gré. Une exposition courte peut être utilisée pour réduire ou couvrir des expositions à des fins de gestion des risques ou d'allocation de portefeuille.

Dans certaines conditions de marché, l'exposition au marché pourrait être significativement réduite. Les positions en espèces et équivalents sont susceptibles de représenter une partie importante du portefeuille.

Le processus de décision des investissements, à savoir la construction du portefeuille, la sélection et la pondération des actifs, repose sur des modèles quantitatifs développés par la Société de gestion.

Ces modèles dépendent d'indicateurs historiques et techniques, à ce titre, l'analyse des caractéristiques fondamentales est limitée dans ce processus d'investissement.

Indicateur synthétique de risque/rendement

Rendement généralement plus faible

Rendement généralement plus élevé

Risque plus faible

Risque plus élevé

1 2 3 4 5 6 7

Ces données reposent sur la volatilité qui s'inscrit dans la limite de risque adoptée par le Compartiment. Les données utilisées pour calculer l'indicateur synthétique ne sauraient constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. La catégorie de risque 5 de l'indicateur synthétique met en évidence l'exposition du Compartiment aux expositions longues et courtes sur les marchés européens dans une large gamme de catégories d'actifs et une approche de gestion multi stratégique. La possibilité de réaliser des gains plus importants est également associée au risque de pertes plus élevées. La catégorie de risque 7 ne permet pas de préserver le capital et peut entraîner une perte de capital pour l'investisseur. La catégorie de risque 1 indique que le capital est exposé à un risque plus faible mais que les gains potentiels sont également limités ; la catégorie n'est pas synonyme d'investissement sans risque. La performance passée ne garantit pas des rendements futurs. La Catégorie de risque du Compartiment n'est pas garantie et peut évoluer au fil du temps.

Risques importants pour le Compartiment non pris en compte dans cet indicateur :

- Le processus d'investissement du Compartiment est basé sur un modèle systématique conçu pour identifier les signaux basés sur les résultats statistiques passés. Il existe un risque que le modèle ne soit pas efficace, car il n'y a aucune garantie que les situations passées du marché se reproduiront à l'avenir.
- Le Compartiment peut être exposé jusqu'à 2 fois sa valeur liquidative. Cela peut éventuellement amplifier les pertes et entraîner des pertes supérieures au montant emprunté ou investi par le Compartiment.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent le rendement potentiel des investissements.

Frais à la charge des investisseurs uniquement avant ou après leur investissement

Frais d'entrée	3% TTC, non acquis au Compartiment
Frais de sortie	Aucuns

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut se renseigner auprès de son conseiller ou de son distributeur pour connaître le montant effectif des frais d'entrée.

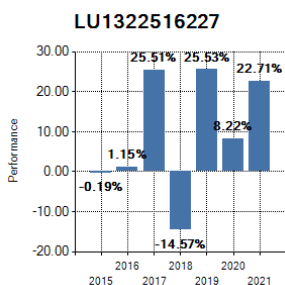
Frais annuels à la charge du Compartiment	
Frais courants	1.11% TTC

Les frais indiqués sont fournis à titre d'information uniquement. Ces chiffres peuvent varier d'un exercice à l'autre. Pour plus d'information sur les frais applicables, veuillez-vous référer à la partie Frais et commissions du prospectus de l'OPCVM, disponible sur le site Internet www.boussard-gavaudan.com.

Les frais courants ne comprennent pas la commission de performance ou les frais de transaction excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie versés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM. Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent le rendement potentiel des investissements.

Performance passée*

Le Compartiment a été lancé le 17 décembre 2015.



*Toute performance affichée dans ce document est nette de tout frais et a été calculée dans la devise de la part. Les investisseurs doivent être conscients que les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs et que la valeur de l'investissement peut aussi bien baisser qu'augmenter. Il se peut que vous ne récupériez pas votre investissement initial et la sécurité du capital n'est pas garantie.

Informations pratiques

Nom du dépositaire

CACEIS Bank, Luxembourg Branch.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations sur l'OPCVM

Le prospectus de l'OPCVM, le rapport annuel et le rapport semestriel sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur de parts auprès de Boussard & Gavaudan Gestion, 69, boulevard Haussmann, 75008 Paris, France. Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion peuvent être obtenus sur le site internet: www.boussard-gavaudan.com. Une copie est disponible gratuitement sur demande auprès du siège social de Boussard & Gavaudan Gestion.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations, notamment la valeur nette d'inventaire

Les informations relatives aux autres catégories de parts existantes sont disponibles selon les mêmes modalités.

Type d'investisseur

Tous investisseurs, sauf des « Personnes des États-Unis ».

Fiscalité

La législation fiscale de l'État d'origine du fonds (Luxembourg) peut avoir un impact sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Informations réglementaires

Le fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Boussard & Gavaudan Gestion est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 13 mai 2022.

La responsabilité de Boussard & Gavaudan Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Informations supplémentaires pour les investisseurs en Suisse

Le représentant en Suisse est CACEIS (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Le service de paiement en Suisse est assuré par CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse, ayant son siège social à Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus sur demande et gratuitement auprès du représentant en Suisse.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BOUSSARD & GAVAUDAN EQUITY QUANTITATIVE TRADING, UN COMPARTIMENT DE BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV I-CLASS LU1322516730, USD BOUSSARD & GAVAUDAN GESTION, SAS (« BGG »)

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Compartiment consiste à générer une croissance du capital sur le long terme en investissant dans des valeurs mobilières diversifiées ou dans des instruments financiers dérivés, tels que décrits dans la stratégie d'investissement.

Le Compartiment est géré activement (l'équipe de gestion compose le portefeuille de manière discrétionnaire) et n'est géré en référence à aucun indice.

Le Compartiment cherchera à atteindre cet objectif en ayant recours à des expositions longues principalement en titres de capital ou titres donnant accès au capital de sociétés domiciliées en Europe, ou y exerçant la majeure partie de leur activité économique.

À titre accessoire, le Compartiment pourra en outre prendre des expositions longues portant sur :

- des titres de capital de sociétés domiciliées en dehors d'Europe, ou y exerçant la majeure partie de leur activité économique ; et

Tout revenu produit par le Compartiment sera réinvesti (« actions de capitalisation »).

Les ordres de souscription et de rachat sont traités de façon centralisée chaque jour avant 10 h 00 (heure du Luxembourg) (à l'exception de certains jours, tel qu'il est mentionné dans le prospectus).

Les opérations effectuées par le compartiment peuvent donner lieu à une rotation régulière du portefeuille. Des frais supplémentaires sont facturés par le dépositaire au titre de frais de transaction. La Société de gestion ne facture pas de frais de transaction.

- des titres de créance dont la maturité, la devise et la notation de crédit (y compris les titres dont la note est inférieure à « investment grade ») pourront varier.

Le Compartiment pourra également prendre des positions courtes en utilisant des instruments dérivés cotés en bourse ou échangés de gré à gré. Une exposition courte peut être utilisée pour réduire ou couvrir des expositions à des fins de gestion des risques ou d'allocation de portefeuille.

Dans certaines conditions de marché, l'exposition au marché pourrait être significativement réduite. Les positions en espèces et équivalents sont susceptibles de représenter une partie importante du portefeuille.

Le processus de décision des investissements, à savoir la construction du portefeuille, la sélection et la pondération des actifs, repose sur des modèles quantitatifs développés par la Société de gestion.

Ces modèles dépendent d'indicateurs historiques et techniques, à ce titre, l'analyse des caractéristiques fondamentales est limitée dans ce processus d'investissement.

Indicateur synthétique de risque/rendement

Rendement généralement plus faible

Rendement généralement plus élevé

Risque plus faible

Risque plus élevé

1 2 3 4 5 6 7

Ces données reposent sur la volatilité qui s'inscrit dans la limite de risque adoptée par le Compartiment. Les données utilisées pour calculer l'indicateur synthétique ne sauraient constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. La catégorie de risque 5 de l'indicateur synthétique met en évidence l'exposition du Compartiment aux expositions longues et courtes sur les marchés européens dans une large gamme de catégories d'actifs et une approche de gestion multi stratégique. La possibilité de réaliser des gains plus importants est également associée au risque de pertes plus élevées. La catégorie de risque 7 ne permet pas de préserver le capital et peut entraîner une perte de capital pour l'investisseur. La catégorie de risque 1 indique que le capital est exposé à un risque plus faible mais que les gains potentiels sont également limités ; la catégorie n'est pas synonyme d'investissement sans risque. La performance passée ne garantit pas des rendements futurs. La Catégorie de risque du Compartiment n'est pas garantie et peut évoluer au fil du temps.

Risques importants pour le Compartiment non pris en compte dans cet indicateur :

- Le processus d'investissement du Compartiment est basé sur un modèle systématique conçu pour identifier les signaux basés sur les résultats statistiques passés. Il existe un risque que le modèle ne soit pas efficace, car il n'y a aucune garantie que les situations passées du marché se reproduiront à l'avenir.
- Le Compartiment peut être exposé jusqu'à 2 fois sa valeur liquidative. Cela peut éventuellement amplifier les pertes et entraîner des pertes supérieures au montant emprunté ou investi par le Compartiment.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent le rendement potentiel des investissements.

Frais à la charge des investisseurs uniquement avant ou après leur investissement

Frais d'entrée	3% TTC, non acquis au Compartiment
Frais de sortie	Aucuns

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut se renseigner auprès de son conseiller ou de son distributeur pour connaître le montant effectif des frais d'entrée.

Frais annuels à la charge du Compartiment	
Frais courants	1.11% (valeur estimée basée sur la part I EUR) TTC

Les frais indiqués sont fournis à titre d'information uniquement. Ces chiffres peuvent varier d'un exercice à l'autre. Pour plus d'information sur les frais applicables, veuillez-vous référer à la partie Frais et commissions du prospectus de l'OPCVM, disponible sur le site Internet www.boussard-gavaudan.com.

Les frais courants ne comprennent pas la commission de performance ou les frais de transaction excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie versés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM. Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent le rendement potentiel des investissements.

Performance passée*

Le Compartiment a été lancé le 17 décembre 2015.

Cette part spécifique n'a pas encore été active pendant une année civile complète. Par conséquent, les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile de la performance passée.

**Toute performance affichée dans ce document est nette de tout frais et a été calculée dans la devise de la part. Les investisseurs doivent être conscients que les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs et que la valeur de l'investissement peut aussi bien baisser qu'augmenter. Il se peut que vous ne récupériez pas votre investissement initial et la sécurité du capital n'est pas garantie.*

Informations pratiques

Nom du dépositaire

CACEIS Bank, Luxembourg Branch.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations sur l'OPCVM

Le prospectus de l'OPCVM, le rapport annuel et le rapport semestriel sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur de parts auprès de Boussard & Gavaudan Gestion, 69, boulevard Haussmann, 75008 Paris, France. Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion peuvent être obtenus sur le site internet: www.boussard-gavaudan.com. Une copie est disponible gratuitement sur demande auprès du siège social de Boussard & Gavaudan Gestion.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations, notamment la valeur nette d'inventaire

Les informations relatives aux autres catégories de parts existantes sont disponibles selon les mêmes modalités.

Type d'investisseur

Tous investisseurs, sauf des « Personnes des États-Unis ».

Fiscalité

La législation fiscale de l'État d'origine du fonds (Luxembourg) peut avoir un impact sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Informations réglementaires

Le fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Boussard & Gavaudan Gestion est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 13 mai 2022.

La responsabilité de Boussard & Gavaudan Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Informations supplémentaires pour les investisseurs en Suisse

Le représentant en Suisse est CACEIS (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Le service de paiement en Suisse est assuré par CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse, ayant son siège social à Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus sur demande et gratuitement auprès du représentant en Suisse.